



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat : IPR

Affaire suivie par
Sabine BELIEN et
Marie-Hélène SALAMITO
IA-IPR allemand

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Créteil, le 11 octobre 2016

Les IA-IPR d'allemand de l'académie de
Créteil

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
d'allemand

Chères et chers collègues,

En cette nouvelle année scolaire, nous souhaitons la bienvenue à tous les collègues nouvellement nommés dans l'académie de Créteil et aux professeurs stagiaires, lauréats de concours, dont nous sommes certaines qu'ils pourront compter sur le soutien et les conseils de leurs collègues. Nous tenons à remercier les enseignants qui ont accepté d'être leurs tuteurs/tutrices pour les accompagner et leur faciliter l'entrée dans le métier.

Comme les années précédentes, cette lettre a pour objet de compléter par des informations propres à l'allemand la lettre de rentrée inter-langues que vous venez de recevoir.

Orientations pédagogiques

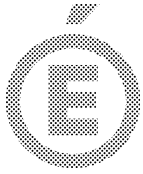
Prenant en compte les priorités définies aux niveaux national et académique, nous voudrions attirer votre attention sur les axes suivants :

Renforcer la continuité pédagogique des apprentissages entre le premier et le second degré (comme nous y invite l'organisation par cycles de la scolarité obligatoire), mais aussi entre le collège et le lycée, afin de prendre pleinement en compte le parcours de chaque élève tout en visant, pour notre discipline, l'acquisition de compétences générales, linguistiques, pragmatiques et culturelles en référence aux programmes et au CECRL.

Intégrer aux pratiques la culture de l'évaluation positive qui permet à l'élève de situer son niveau de compétence dans chacune des activités langagières et de définir son profil linguistique afin de s'appuyer sur ses forces pour progresser.

Inscrire les apprentissages linguistiques dans les notions culturelles des programmes (cycle 3, cycle 4, seconde, cycle terminal), c'est-à-dire éveiller l'intérêt de l'élève par la découverte d'une **problématique ou d'un fait culturel spécifique au monde germanophone** afin de susciter d'authentiques besoins linguistiques. Ainsi, l'**entrée** dans une séquence est **culturelle** mais la **sortie** est bien **linguistique**, quel que soit le niveau d'apprentissage.

Intégrer aux progressions pédagogiques les projets d'échanges réels ou virtuels qui donnent du sens à l'utilisation de la langue étrangère et préparent les élèves – sur le plan linguistique, (inter)culturel, psychologique et affectif – à leur future mobilité européenne ou internationale. Au collège, ces projets prennent naturellement leur place dans les EPI et les parcours (culturel, citoyen et avenir) et se trouvent donc confortés, notamment par la possibilité de les mettre au centre de la nouvelle épreuve orale du DNB.



La certification A2/B1

Nous tenons à vous remercier pour votre très forte implication dans la préparation et la passation des épreuves de certification. Ce dispositif s'inscrit dans une volonté de valorisation des réussites des élèves et constitue un outil efficace de liaison entre les équipes de collège et de lycée.

Pour la **session 2016**, les **épreuves écrites** (compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral, expression écrite) auront lieu le **Mercredi 9 Mars 2017**. Rappelons pour mémoire que cette certification est ouverte aux élèves de seconde et à de bons élèves de 3ème. Si votre établissement souhaite participer **pour la première fois** à la certification A2/B1 en 2017, nous vous remercions de demander à votre chef d'établissement d'adresser très rapidement un courriel pour faire acte de candidature à l'adresse suivante : sabine.belien@ac-creteil.fr

Il conviendra également de communiquer à Sabine BELIEN les noms des professeurs non encore formés afin de les inscrire au stage de formation qui est obligatoire. Il se déroulera au rectorat de Créteil les 9 et 10 janvier 2017.

Le nombre d'élèves présentés à la certification A2/B1 à la session 2016 est resté stable (1030 élèves issus de 67 établissements dont 24 collèges).

Les résultats obtenus en 2016 demeurent satisfaisants, même si l'on enregistre une baisse du nombre d'élèves ayant validé l'ensemble des activités langagières dans un niveau donné (A2 ou B1).

On a constaté sur la session 2016 une tendance accrue des élèves inscrits à ne pas se présenter à tout ou partie des épreuves. Ces défections regrettables, ne serait-ce qu'en termes de coût et de crédibilité, nous conduisent à vous rappeler les points suivants :

- seuls les élèves volontaires peuvent être inscrits
- les inscriptions se font sur proposition du professeur d'allemand, qui prend en compte la capacité de l'élève à tenir son engagement
- la motivation sur la durée doit être entretenue en intégrant la préparation des épreuves aux activités ordinaires de la classe

La formation

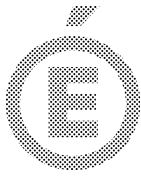
Stages

Comme chaque année, les inscriptions fournies aux stages d'allemand du PAF ont permis le maintien de la quasi-totalité de l'offre de formations académiques. En complément, nous vous invitons à consulter les autres possibilités de formation, notamment :

- les stages d'été et les séjours professionnels de deux semaines à l'étranger proposés par le CIEP : <http://www.ciep.fr/mobilite-internationale/programmes-mobilite>
- les stages proposés par le Goethe-Institut, pour lesquels le financement peut être pris en charge par une bourse : <https://www.goethe.de/ins/fr/fr/spr/unt/for/deu.html>

Accompagnement disciplinaire pour la mise en œuvre de la réforme du collège

La dernière demi-journée de formation disciplinaire pour tous les professeurs d'allemand de collège du secteur public aura lieu en novembre selon la même organisation que l'an dernier : 10 regroupements de proximité d'une trentaine de professeurs. En cas d'empêchement majeur, nous pourrions éventuellement vous diriger vers un autre regroupement si les délais le permettent. Les points abordés seront centrés sur la diversité des publics que rencontre l'enseignant de collège :



3

élèves dans le premier degré, élèves arrivant en 6^{ème} avec ou sans apprentissage préalable de l'allemand, élèves débutant l'allemand LV2 avec des compétences acquises en anglais et transférables en allemand. Nous ferons avec vous un état des lieux de l'apprentissage de l'allemand dans le premier degré et vous proposerons des pistes pour renforcer la liaison école-collège.

Néo-titulaires

Les néo-titulaires auront l'occasion d'échanger et de se former au cours d'une journée animée par les IA-IPR et deux formatrices.

Les assistants

Il est de plus en plus difficile de pourvoir tous les postes d'assistants, le CIEP n'ayant pu recruter cette année que 12 candidats pour 30 postes budgétés. Des supports en allemand restent encore vacants à ce jour et nous peinons à trouver localement des germanophones prêts à intervenir dans nos établissements. L'offre étant limitée, nous vous rappelons que l'affectation d'un assistant de langue dans un établissement est conditionnée par la transmission à la DPE 11, courant février, du cahier des charges mentionnant les conditions d'accueil et le projet pédagogique dans lequel s'inscrit son action.

La mobilité

Vous êtes très nombreux à vous investir dans l'organisation d'échanges scolaires avec des établissements partenaires et à accompagner les échanges individuels. Soyez-en vivement remerciés. Dans ce cadre, vous ne pensez pas toujours à porter à notre connaissance les productions réalisées. Celles-ci ne peuvent alors être ni valorisées ni mutualisées. Nous vous serions reconnaissantes de bien vouloir nous les signaler.

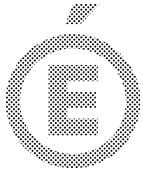
Nous attirons votre attention sur les **rencontres en tiers lieu** subventionnées par l'OFAJ. Elles sont une réponse judicieuse aux problèmes matériels des familles qui ne peuvent accueillir de partenaire.

Programme Voltaire (6 mois): la campagne de candidature 2016-2017 s'achève le 18 novembre 2016. Les dossiers complets sont transmis par le chef d'établissement à la DAREIC du rectorat.

Programme Brigitte Sauzay (3 mois) : on enregistre une baisse notable des candidatures. Cette évolution s'explique sans doute par la difficulté à trouver soi-même un partenaire. C'est pourquoi nous vous encourageons à susciter davantage de candidatures en informant vos élèves et en les accompagnant dans leur recherche et leurs démarches. A cet effet, les projets d'échanges réels ou virtuels, les jumelages des communes et a fortiori l'appariement de votre établissement constituent des ressources à exploiter.

La journée franco-allemande du 22 janvier 2017

Il sera, comme chaque année, nécessaire de mobiliser l'ensemble des élèves de vos établissements respectifs, germanistes et non germanistes, autour de cette journée de l'amitié franco-allemande, sans manquer de valoriser les partenariats engagés avec des établissements allemands. Comme à l'accoutumée, il est important que vos initiatives soient connues et reconnues. C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à nous adresser un descriptif rapide des actions que vous comptez mettre en œuvre, même si celles-ci vous semblent modestes. Un B.O. vous donnant des informations diverses sur cette traditionnelle manifestation paraîtra courant décembre et sera mis en ligne sur notre site disciplinaire.



L'accès à l'information

Nous vous invitons à consulter très régulièrement le **site académique** (allemand.ac-creteil.fr) que Nils Haldenwang, notre webmestre, fait évoluer en y intégrant de nombreuses rubriques pour mieux répondre à vos besoins. Il a réalisé un travail de très grande qualité dont nous le remercions vivement. Ce site ne demande à présent qu'à être enrichi de vos contributions de manière à davantage mutualiser les projets et actions pédagogiques dans lesquels vous vous investissez.

Enfin nous vous rappelons qu'il est indispensable que vous activiez et consultiez régulièrement **votre messagerie électronique académique** (prenom.nom@ac-creteil.fr) qui nous permet de vous transmettre ponctuellement des informations importantes et parfois urgentes.

En attendant le plaisir de vous rencontrer prochainement, nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous une excellente nouvelle année scolaire.

Très cordialement,

Sabine BELIEN et Marie-Hélène SALAMITO